

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

De Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 11 FÉVRIER 1898

No 24

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

GUERRE DE TARIFS

Il est intéressant de noter la guerre de tarif entre les compagnies de chemin de fer et la compagnie du Pacifique Canadien sur le transport de la farine de Minneapolis au bord de la mer.

Dix cents les compagnies américaines ont réduit les taux à sept cents.

Le C.P.R. a opéré la même réduction.

Les compagnies américaines firent une nouvelle réduction d'une cent.

Dire qu'elles furent surprises lorsqu'elles virent le C. P. R. les suivre sur ce terrain, c'est peu dire.

Et ce n'est pas fini, et ce ne sera fini que le jour où les compagnies américaines auront compris que les canadiens ne sont pas disposés à se laisser distancer dans la concurrence pour le trafic des chemins de fer.

UN JOYEUX BANQUET

Avec la morte-saison qui leur laisse un peu de loisirs, les employés du commerce de beurre et de fromage ont mis le temps à profit mercredi soir. Ils se sont réunis, au nombre d'environ quatre-vingts, au Queen's Hotel et ont passé une excellente soirée après avoir partagé un succulent dîner; c'est la septième fois qu'ils se réunissent ainsi. A la septième année, comme à la première, on s'est amusé ferme et avec entrain, on a fait des discours, on a chanté et ri et on s'est quitté en se promettant bien de recommencer l'année prochaine.

M. James Murray a présidé la réunion toute amicale à laquelle assistaient, parmi les invités, MM. Geo. Hodge, Hunter Wm. Campbell et James Oliver assis à la table d'honneur, à droite et à gauche du président.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

ASSOCIATION DES COMMIS-VOYAGEURS D'ÉPICERIES DE GROS

L'Association des Commis-Voyageurs d'Épicerie de Gros de Montréal a eu, le 3 courant, une assemblée dans laquelle il a été décidé que les membres de l'Association auraient leur troisième banquet annuel le mardi, 14 courant, au Queen's Hôtel. Après le dîner, musique et danses.

Pour qui connaît les Commis-Voyageurs en général et ceux du commerce d'épicerie en gros en particulier, dire qu'il y aura banquet c'est dire qu'il y aura bonne et franche gaieté. On ne s'ennuiera pas mardi prochain au dîner, voilà une chose dont tout le monde peut être assuré.

Ont été nommés :

Comité du dîner — MM. F. Hodge, président; W. F. Leclerc; C. Corrigan; R. P. Laprairie et J. E. Manning.

Comité de réception — MM. W. F. Dunn, président; W. Duckworth; E. A. Cardinal; E. Upton; Jos. Ethier.

Comité de la danse et de la musique — MM. Duckworth, président; E. Massicotte; C. Corrigan; J. A. Dionne; E. Massé; A. Christin; Albert Childs; W. E. Sullivan; E. A. Cardinal; W. F. Leclerc; D. Lapointe; Jos. Crépeau.

LES VINS DE CALIFORNIE.

Les vigneron de Californie sont menacés d'une concurrence désastreuse. Une vente de 240.000 gallons de vin a été faite dernièrement par la Anglo California Bank à l'Association Vinicole de Californie. Le prix payé pour les vins en quantités a été de 8 cents par gallon et la balance a été sacrifiée à 9 cents et comprenait les vins secs de choix et environ dix mille gallons de vin de port.

Le prix de 8 cents représente une évaluation des vins ordinaires prêts à être expédiés, ce qui équivaldrait à pas plus de 6 cents pour les vins vieux similaires dans les caves des campagnes. Si on déduit de ce chiffre le coût de la déttention, du soutirage et de la clarification, cela représenterait une évaluation de 3 à 4 cents pour des vins nouveaux de qualité équivalente.

Ce prix est ruineux et affectera sérieusement l'industrie vinicole en Californie.

A ce prix-là, le vin en Californie est moins cher que l'eau que nous payons à la corporation de Montréal.

LES MAGASINS A DÉPARTEMENTS

Nous avons reproduit du *New England Grocer* les difficultés survenues entre les magasins à départements et les journaux quotidiens, les premiers voulant imposer aux derniers un tarif réduit pour leur publicité.

Le même journal publie les réflexions suivantes qui pourraient s'appliquer non seulement à Denver mais à Montréal.

Nous sommes d'opinion que la presse hebdomadaire de Denver a touché juste lorsqu'elle a émis l'opinion suivante :

"C'est un fait étrange que la